

CH_VB 2688 2001-0231 vom 18. Dezember 1998

Bundesverwaltung, 1998-12-18, DE

Quelle: https://mcp.opencaselaw.ch/entscheid/ch_vb_2688_2001-0231

FR: CH_VB 2688 2001-0231 du 18 décembre 1998

IT: CH_VB 2688 2001-0231 del 18 dicembre 1998

Erwägungen

E. 1

L'initiative populaire «Moratoire-plus – Pour la prolongation du moratoire dans la construction de centrales nucléaires et la limitation du risque nucléaire (Moratoire- plus)» est valable et sera soumise au vote du peuple et des cantons.

E. 2

RO 1999 2556

E. 3

FF 1999 8148

E. 4

FF 2001 2529

Initiative populaire 2689 a. le vieillissement de l'installation et les problèmes de sécurité qui en décou- lent; b. les mesures à prendre pour que l'installation satisfasse aux normes interna- tionales de sécurité les plus modernes et les dépenses requises à cet effet. Art. 89, al. 6 (nouveau)

E. 6

La Confédération arrête des dispositions sur la déclaration à faire au sujet de la provenance du courant électrique et de son mode de production. II Les dispositions transitoires de la Constitution fédérale sont complétées comme suit: Art. 196, titre médian Dispositions transitoires selon l'arrêté fédéral du 18 décembre 1998 relatif à une mise à jour de la Constitution fédérale Art. 197 (nouveau) Dispositions transitoires après l'adoption de la constitution fédérale du 18 avril 1999 1. Dispositions transitoires ad art. 90a (Durée d'exploitation des centrales nucléaires) Durant les dix ans suivant l'acceptation de la présente disposition transitoire, aucune autorisation fédérale ne sera accordée pour: a. de nouvelles installations destinées à la production d'énergie nucléaire; b. l'augmentation de la puissance thermique des centrales nucléaires existantes; c. des réacteurs utilisés pour la recherche et le développement de la technique nucléaire, sauf s'ils servent à la médecine. Art. 2 L'Assemblée fédérale recommande au peuple et aux cantons de rejeter l'initiative.

Schweizerisches Bundesarchiv, Digitale Amtsdrukschriften Archives fédérales suisses, Publications officielles numérisées Archivio federale svizzero, Pubblicazioni ufficiali digitali Arrêté fédéral concernant l'initiative populaire «Moratoire-plus - Pour la prolongation du moratoire dans la construction de centrales nucléaires et la limitation du risque nucléaire (Moratoire-plus)» In Bundesblatt Dans Feuille fédérale In Foglio federale Jahr 2001 Année Anno Band 1 Volume Volume Heft 26 Cahier Numero Geschäftsnummer --- Numéro d'affaire Numero dell'oggetto Datum 03.07.2001 Date Data Seite 2688-2689

E. 10

125 468 Die elektronischen Daten der Schweizerischen Bundeskanzlei wurden durch das Schweizerische Bundesarchiv übernommen. Les données électroniques de la Chancellerie fédérale suisse ont été reprises par les Archives fédérales suisses. I dati elettronici della Cancelleria federale svizzera sono stati ripresi dall'Archivio federale svizzero.

Export aus OpenCaseLaw (CC0). Verbindlich ist allein der vom erlassenden Gericht veröffentlichte Originaltext. Quellen-URL siehe oben.